

**Rapport annuel
sur le prix et la qualité du
service public d'élimination
des déchets**

Année 2016



**Rapport présenté par M. BOUYSSOU Michel président du SMICTOM DE LA REGION DE LAVOUR,
et adopté en COMITÉ SYNDICAL**

**Rédaction du rapport assurée par les services généraux sous la direction de
M. JOULIÉ Emmanuel
Rapport à la disposition du public au SMICTOM et dans les collectivités adhérentes**

**Rapport établi conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite loi
Barnier
et au décret d'application n° 2015-1827 du 30/12/2015**

**SMICTOM - LE VILLAGE - 81500 BELCASTEL
TEL 05 63 58 76 40 - FAX 05 63 58 75 65
Courriel sictom-lavour@wanadoo.fr**

SOMMAIRE

INDICATEURS TECHNIQUES	Page 3
Territoire desservi.....	Page 3
Collecte des déchets pris en charge par les services.....	Page 4
Prévention des déchets ménagers et assimilés.....	Page 14
INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT	Page 15
Traitement des déchets ménagers.....	Page 15
INDICATEURS FINANCIERS	Page 20
Modalités d'exploitation du service public.....	Page 20
Dépenses annuelles.....	Page 20
Aides et soutiens.....	Page 22
La redevance spéciale.....	Page 22
Produits des droits d'accès au centre d'enfouissement.....	Page 23
Recettes d'exploitation.....	Page 23
Les coûts aidés et leur évolution.....	Page 24

GLOSSAIRE

OMR : Ordures Ménagères résiduelles c'est à dire ce qui reste dans la poubelle qui part à l'enfouissement.

OMA : Ordures Ménagères et Assimilés = les OMR auxquelles ont rajoute les emballages à recycler

DMA = les OMA auxquelles on rajoute les déchets collectés en déchetterie (souvent les gravats ne sont pas comptabilisés)

D3E = Déchets d'équipements électriques et électroniques, ce sont tous les déchets qui contenaient des piles ou se branchaient au secteur.

DIB = Déchets Industriels Banals, ce sont des déchets qui de part leur nature s'apparentent aux déchets ménagers mais qui sont produits par des industriels.



Territoire desservi

Le SICTOM, Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Lavour, était en 2016 un regroupement de 24 communes situées sur 2 départements et 3 cantons. Depuis le 1er janvier 2017 il est devenu Syndicat Mixte et son territoire repose sur 1 communauté de communes et 1 communauté d'agglomération.

En 1981, des élus du Vaurais décident d'acquérir le site des Bruges à Lavour (lieu d'implantation de notre centre d'enfouissement actuel) et de mutualiser leurs moyens pour proposer aux usagers un service de collecte des déchets. C'est donc en 1981 que l'histoire du SICTOM commence avec pour compétences la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Aujourd'hui, le SICTOM avec ses 24 communes assure ses services auprès de plus de 35 000 habitants. Notre territoire est en pleine expansion démographique et notre service doit s'adapter à ces modifications profondes. Ainsi les secteurs desservis au porte à porte tendent à se développer sur les zones nouvellement « urbanisées ».

Nous proposons à l'ensemble des usagers des collectes d'ordures ménagères, des collectes sélectives et disposons de 2 déchetteries. Un service d'une grande qualité pour un prix supporté par le contribuable parmi les plus bas de France...



Collecte des déchets pris en charge par le service

Le SICTOM assure aujourd'hui la collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables via des collectes à domicile (85%) ou bien au travers de points de regroupement en zone rurale (15%). La fréquence de collecte à domicile est hebdomadaire pour tous les emballages recyclables et pour les ordures résiduelles elle est hebdomadaire sauf sur les villes de Lavour et Saint Sulpice où nous continuons à avoir des secteurs collectés 2 fois par semaine (C2). Nous disposons aujourd'hui de 2 déchetteries qui accueillent plus de 70 000 personnes chaque année.

Communes desservies par les services de collecte

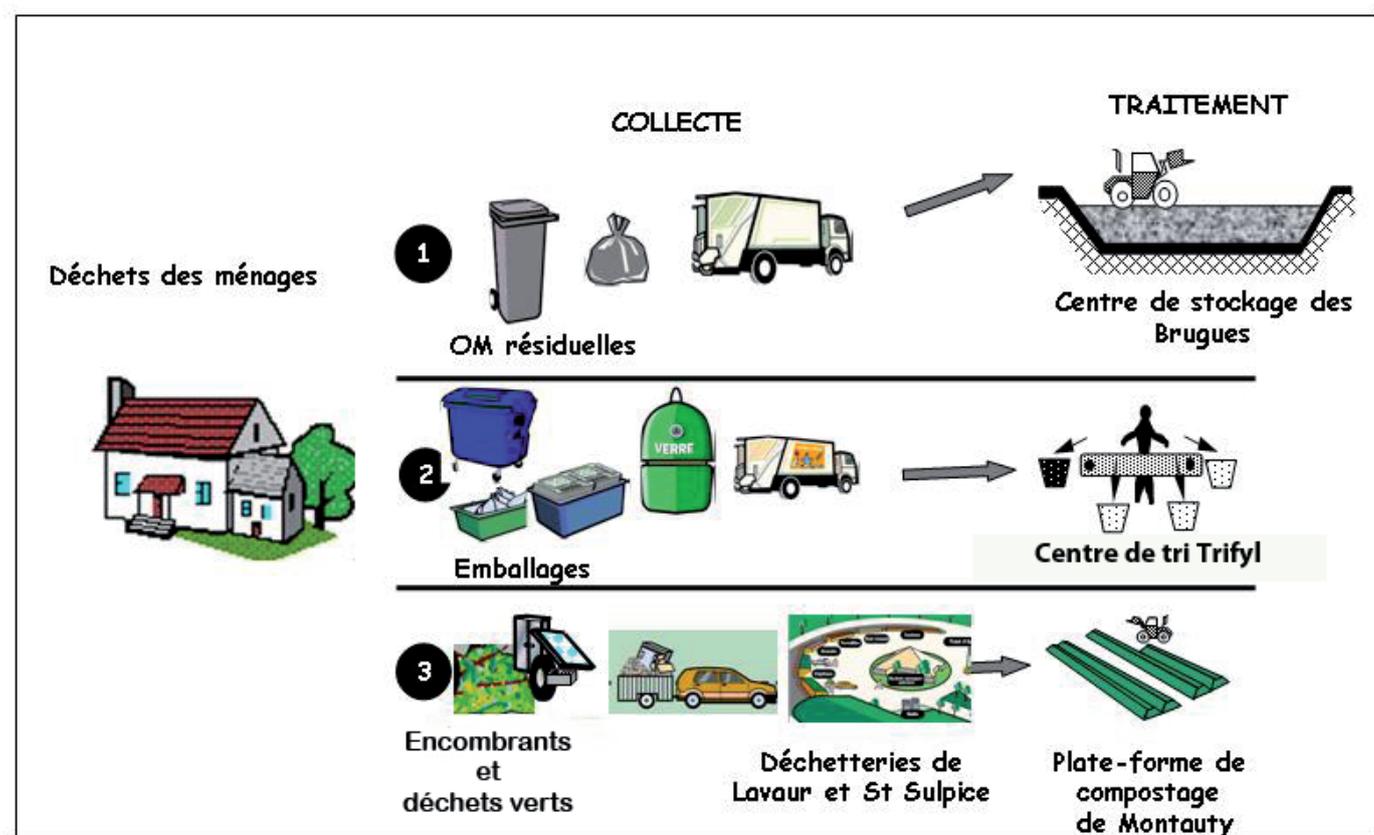
Nom de la commune	Population totale 2016	Population totale 2015	Delta 2015/2016	% variation /N-1	Part sur population totale
Ambres	998	988	10	1,00%	2,80%
Azas	635	616	19	2,99%	1,78%
Bannières	218	215	3	1,38%	0,61%
Belcastel	221	219	2	0,90%	0,62%
Buzet-sur-Tarn	2660	2584	76	2,86%	7,47%
Coufouleux	2720	2 599	121	4,45%	7,64%
Garrigues	284	290	-6	-2,11%	0,80%
Giroussens	1520	1490	30	1,97%	4,27%
Labastide-Saint-Georges	1994	1981	13	0,65%	5,60%
Lacougotte-Cadoul	175	173	2	1,14%	0,49%
Lavour	11078	11166	-88	-0,79%	31,12%
Lugan	407	413	-6	-1,47%	1,14%
Marzens	292	288	4	1,37%	0,82%
Massac-Séran	377	357	20	5,31%	1,06%
Montcabrier	281	269	12	4,27%	0,79%
Roquevidal	147	143	4	2,72%	0,41%
Saint-Agnan	239	237	2	0,84%	0,67%
Saint-Jean-de-Rives	475	464	11	2,32%	1,33%
Saint-Lieux-lès-Lavour	1012	995	17	1,68%	2,84%
Saint-Sulpice	8863	8703	160	1,81%	24,90%
Teulat	499	502	-3	-0,60%	1,40%
Veilhes	120	112	8	6,67%	0,34%
Villeneuve-lès-Lavour	150	148	2	1,33%	0,42%
Viviers-lès-Lavour	230	232	-2	-0,87%	0,65%
Population totale	35595	35 184	411	1,15%	

Les diverses collectes assurées par le SICTOM

Le SICTOM assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés qui se répartissent en grandes familles :

- Les OMR : ordures ménagères résiduelles, c'est à dire tout ce qui dans la poubelle ne se valorise pas.
- Les emballages ménagers à recycler.
- Les encombrants et autres déchets qui de part leur nature ou leur volume sont collectés via nos 2 déchetteries.

Schéma d'organisation générale



En 2016 les emballages à recycler ont été triés sur le centre Trifyl de Labruguière

Les ordures ménagères résiduelles

La collecte est réalisée à l'aide de bennes mécanisées aussi bien en zones rurales qu'en ville. Les tournées se déroulent de 4 H 00 à environ 18 H 00 suivant les zones.

Cette collecte est assurée par la société COVED, choisie par le SICTOM comme délégataire du Service Public jusqu'en 2020.

Les jours fériés sont toujours rattrapés **le premier jour ouvrable qui suit**. A noter que pour 2017 seuls le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre ne seront pas travaillés. Les autres jours fériés les collectes seront assurées.

La fréquence est d'une collecte par semaine sauf pour les villes de Lavour et de Saint Sulpice où elle a lieu 2 fois par semaine.

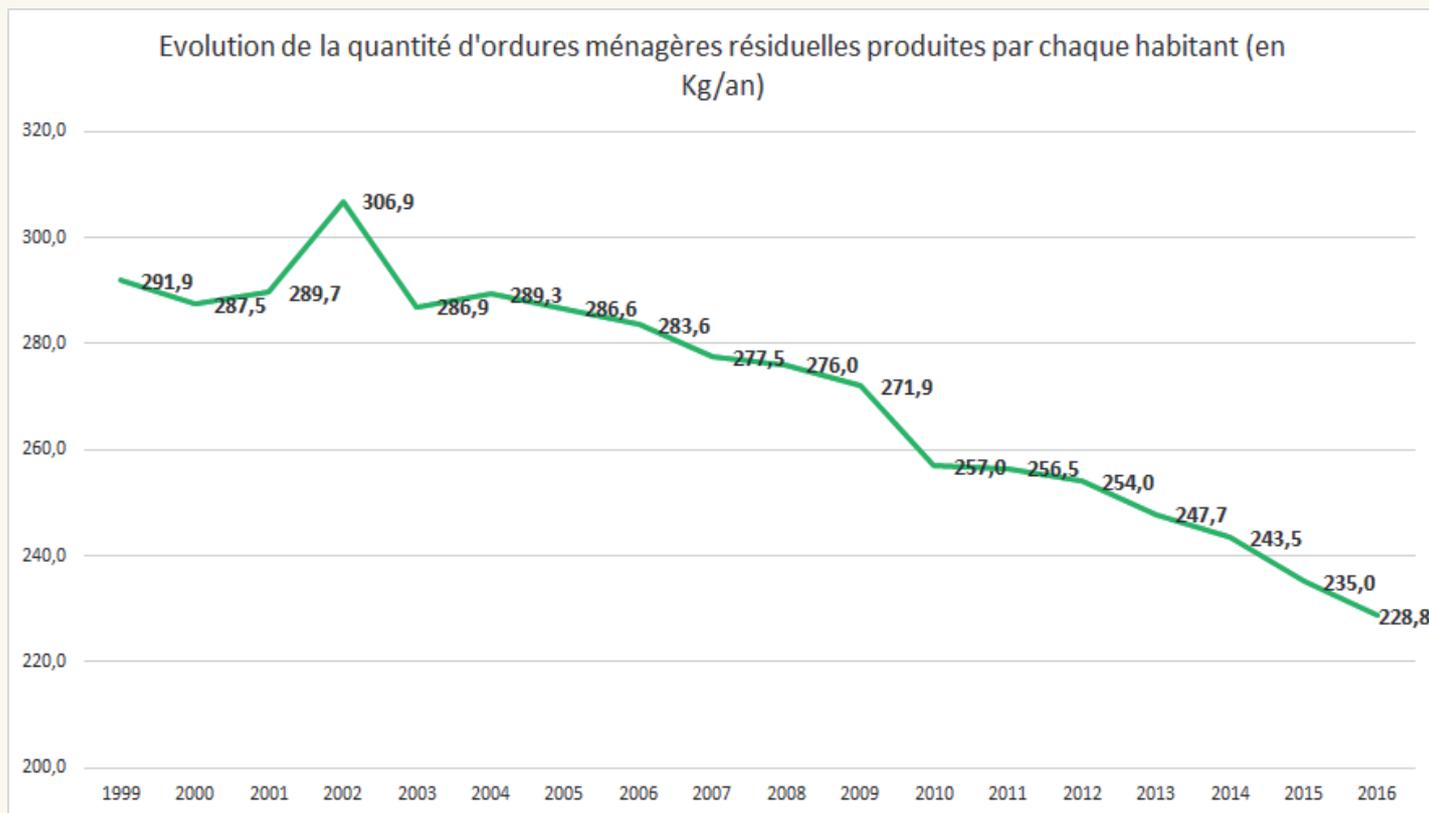
Les conteneurs individuels ne sont pas fournis par le SICTOM, chaque usager peut s'équiper comme il le souhaite.

En zones rurales les points de regroupement sont dotés de bacs de 770 litres. Ces points de regroupement sont au nombre de 160 et le parc de conteneurs compte environ 500 bacs.

La maintenance des conteneurs est assurée par la COVED, elle est intégrée à la prestation de collecte. Le seuil maximal hebdomadaire au delà duquel un producteur ne peut être collecté par le service traditionnel (hors redevance spéciale) est de 1200 litres.



En 2016 nous avons collecté **8 146 tonnes** d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) contre 8335 en 2014. La production par habitant a fortement baissé en passant **de 243 à 235 kg par habitant et par an**.



Les emballages ménagers

Depuis décembre 1997 le SICTOM s'est lancé dans la grande aventure de la collecte sélective. Comme pour les ordures ménagères résiduelles, la prestation a été déléguée à la COVED. Le SICTOM reste bien entendu gestionnaire du service notamment en ce qui concerne le contrôle de son exécution ainsi que de son amélioration (déploiement du porte à porte, etc.).

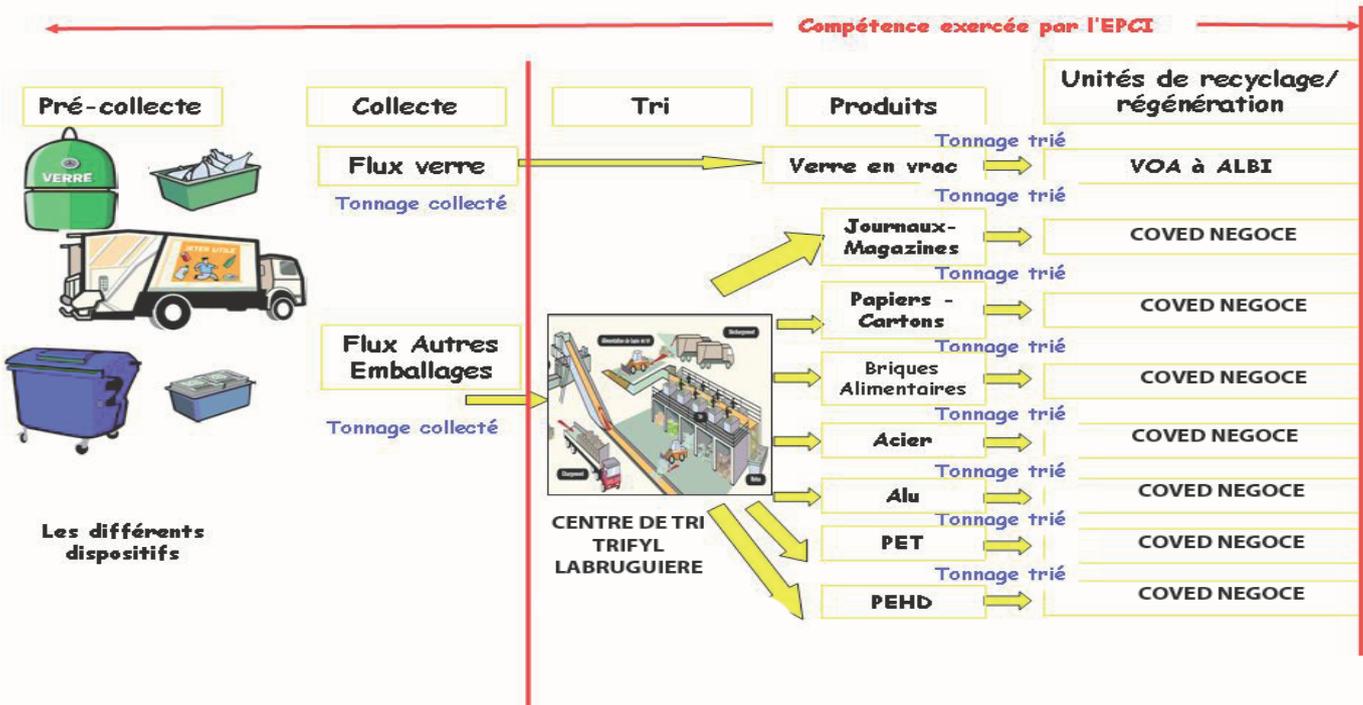
Le but est de collecter les emballages recyclables en verre, acier, aluminium, papier, carton et plastique.

En zone desservie au porte à porte la collecte s'effectue grâce à une caissette bleue d'environ 70 litres pour les emballages hors verre. Pour le verre les foyers des villes de Lavaur et Saint Sulpice sont encore équipés de caissettes de 42 litres de couleur verte qui sont collectées tous les 15 jours. Progressivement d'ici 2018 ce mode de collecte du verre sera abandonné au profit de la collecte en apport volontaire via des colonnes aériennes dont le rendement est le plus important et qui sont moins «traumatisantes» pour les personnels de collecte.

En zone rurale la collecte s'effectue au niveau des points de regroupement grâce aux bacs bleus de 770 ou 360 litres pour tous les emballages sauf le verre. Le verre est, lui, capté grâce à des colonnes spécifiques d'un volume compris entre 2 et 4 m³.

Le zonage entre le porte à porte et la collecte en point de regroupement est le même que pour la collecte des ordures résiduelles.



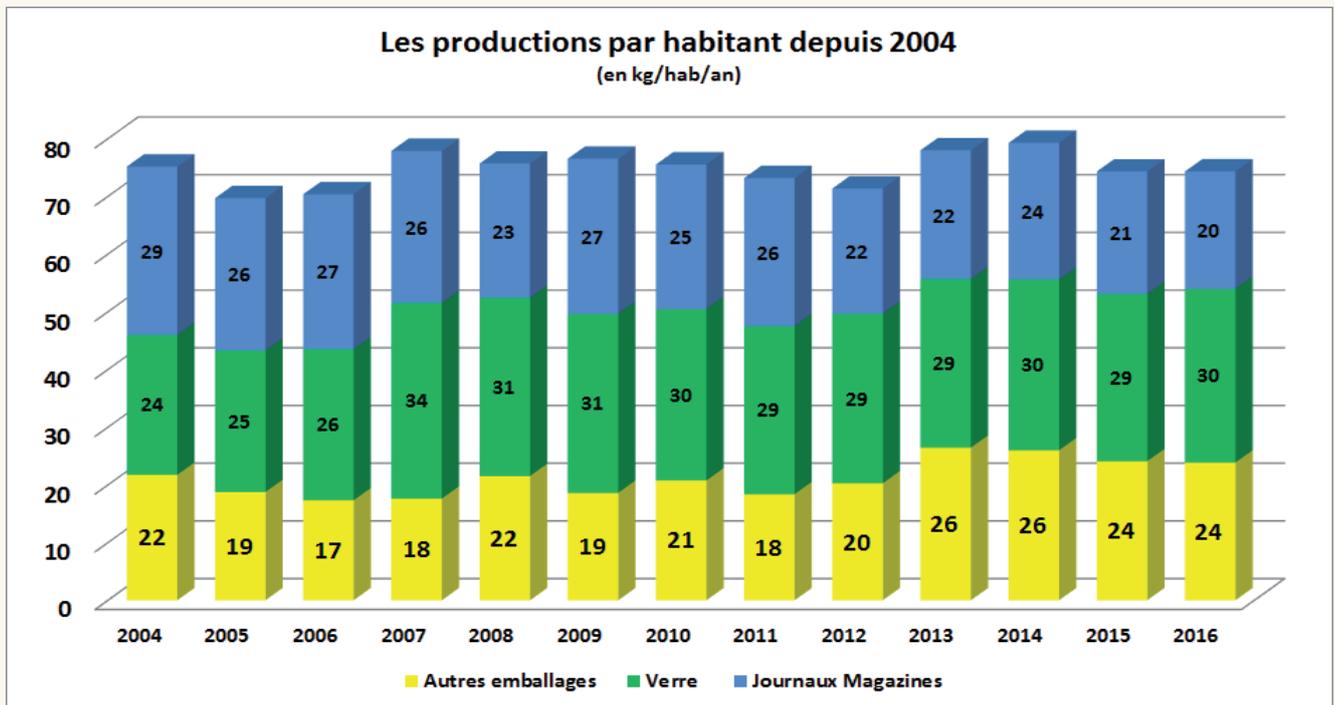


En 2016 nous avons collecté **plus de 3 000 tonnes d'emballages à recycler** dont plus d'un tiers de verre. Par rapport à 2015, il y a une baisse de la production par habitant de près de 5 % qui se porte principalement sur les journaux magazines. Avec une **production de 84 Kg par habitant** et par an, nos usagers se placent largement au dessus de la moyenne régionale qui se situe en dessous des 75 kg par an et par habitant. Les erreurs de tri (refus) ont légèrement augmenté avec un peu plus de 200 tonnes (sur les 3000 tonnes collectées) réorientées du centre de tri vers le centre d'enfouissement.

	Mode de collecte	Nbre d'habitants desservis	Tonnages 2016*	Ratio par habitant kg/hab/an	Ratio moyen du flux kg/hab/an	Tonnages 2015	Ratio par habitant 2015 kg/hab/an	Evolution tonnages 2016/2015	Evolution ratio habitant 2016/2015	Ratio par habitant moyen Régional	SICTOM /Perf régionale
Flux 1 Verre	AV	16000	657	41,06	30,09	478	48,78	37,45%	-15,81%	29,1	3%
	Porte à porte	19595	414	21,13		541	21,31	-23,48%	-0,87%		
Flux 2 autres emballages	AV	5500	396,44	72,08	54,35	391	73,77	1,39%	-2,30%	45,6	19%
	Porte à porte	30095	1538	51,10		1598	53,47	-3,75%	-4,43%		
Total emballages	AV	5500	1053,44	191,53	84,43	869	163,96	21,22%	16,82%	74,7	13%
	Porte à porte	30095	1952	64,86		2139	71,58	-8,74%	-9,38%		
Total global		35595	3005,44	84,43		3039	88,79	-1,10%	-4,90%		

*tonnages collectés





Bilan des tonnages collectés à domicile.

	SICTOM 2016	Rappel 2015	Evolution	Moyenne nationale
OMR	229 kg/hab/an	235 kg/hab/an	- 2,6 %	269 kg/hab/an
Emballages recyclables	84,4 kg/hab/an	85,5 kg/hab/an	- 1,3 %	76 kg/hab/an
Total OMA* collectées à domicile	313,2 kg/hab/an	321 kg/hab/an	-2,4 %	345 kg/hab/an

*OMA = Ordures Ménagères et Assimilées collectées à domicile = OMR + emballages recyclables

Encombrants et déchetteries

Le SICTOM dispose de 2 déchetteries l'une à Lavour et l'autre à St Sulpice. Ces installations assurent la collecte des diverses familles de déchets : gravats, ferrailles, cartons, déchets verts, tout venant (encombrants), déchets ménagers spéciaux (peinture, piles, solvants), déchets d'équipement électriques et électroniques, etc...



Produit	Tonnage	Repreneur	Unité d'élimination ou de valorisation
Gravats	1 929	COVED	Réemploi
Tout-venant	2 656	COVED	Enfouissement - Bruges 81
Déchets verts	3 065	COVED	Compostage - Montauty 81
Ferrailles	304	DENGASC	Acierie
DEEE	285	ECO SYSTEMES	Démontage et valorisation
Cartons	213	COVED	Recyclage
Mobilier	190	ECO MOBILIER	Démontage et valorisation
Textiles	124,7	SRCE	Recyclage et réemploi
Pneus	4,76	ALIAPUR	Recyclage

Modalités de fonctionnement du réseau de déchetteries de l'EPCI

Liste des déchetteries	Maître d'ouvrage	Exploitant	Jours d'ouverture	Accès professionnels	Nombre de visites	Nombre de bennes	Armoire ou bac déchets dangereux
Déchetterie des Bruges (Lavour)	SICTOM	SICTOM	6 j/7	Oui limité à PTAC 3,5 T	34 274	7	Oui
Déchetterie de la Viguerie (St Sulpice)	SICTOM	SICTOM	6 j/7	Non	42 601	8	Oui
Total annuel					76 875	<i>Rappel 2015</i> 74 270	<i>Progression :</i> +3,5%

Nature et tonnage des encombrants collectés en déchetteries au cours de l'année 2016

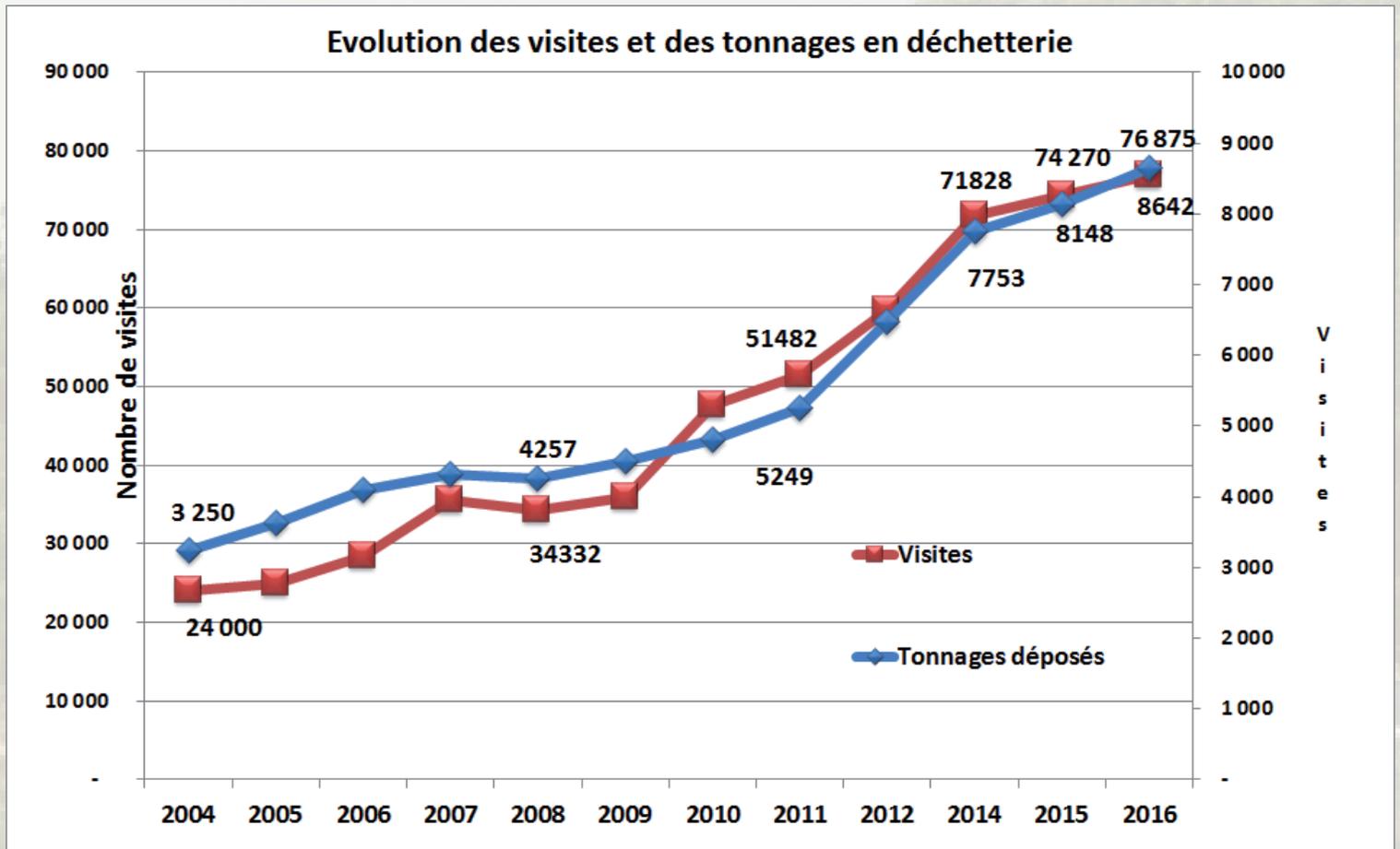
	Gravats	Tout-venant	Déchets verts	Ferrailles	DEEE	Cartons	Mobilier	TOTAL encombrants collectés	TOTAL encombrants non valorisés*	TOTAL encombrants valorisés	Taux* de valorisation
Déchetterie des Bruges (Lavour)	962	980	1 323	177	147	92	190	3 871	1 942	1 929	66%
Déchetterie de la Viguerie (St Sulpice)	967	1 676	1 742	127	138	121	0	4 771	2 643	2 128	56%
TOTAL	1 929	2 656	3 065	304	285	213	190	8 642	4 585	4 057	60%

* hors gravats

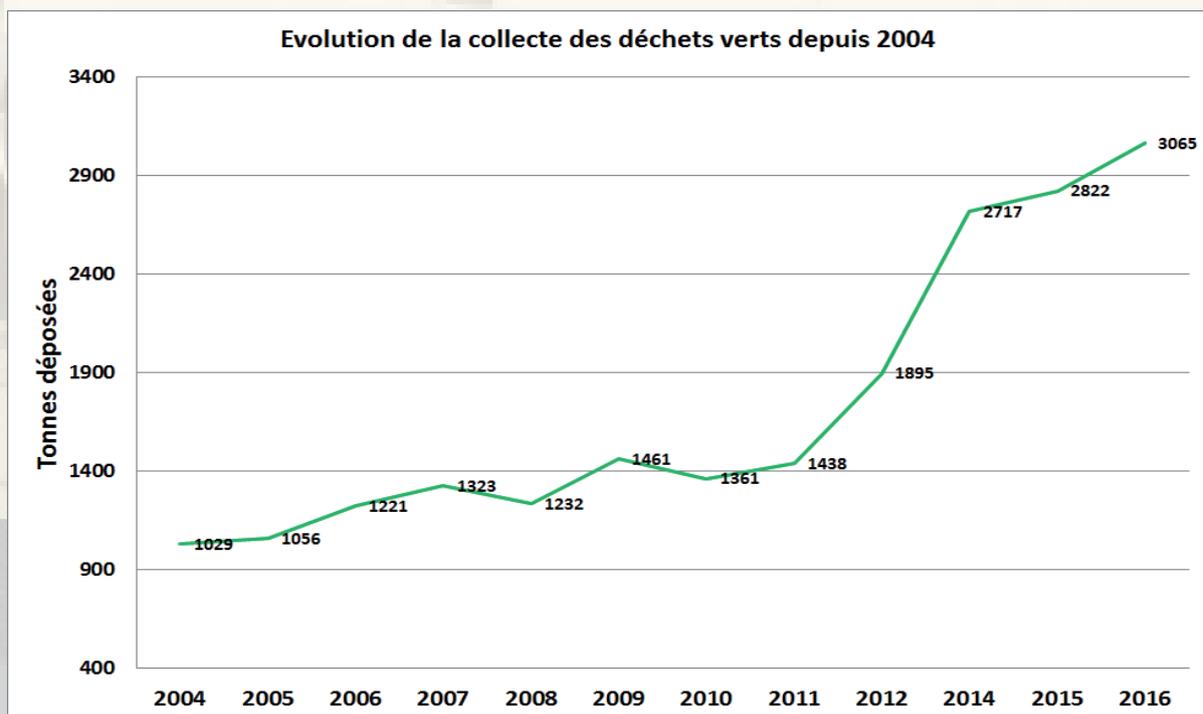
Hors gravats le poids moyen par visite est de 87 kg contre une moyenne nationale de 99 kg.



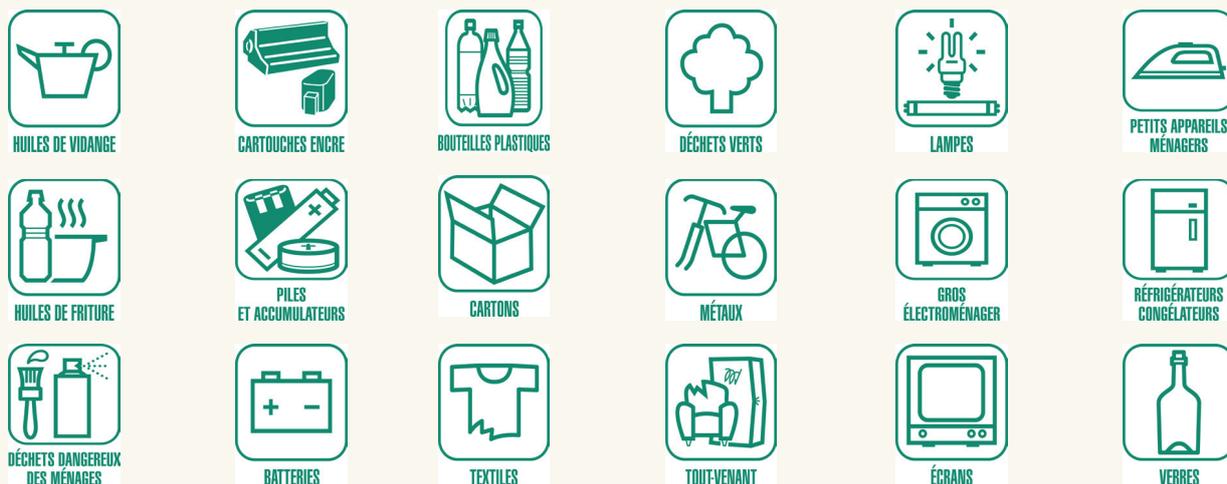
Des visites toujours en hausse sur 2016...



En 2016 les déchetteries ont encore connu une nouvelle hausse de leur fréquentation avec **près de 77 000 visites** sur l'année. **Plus de 60 % des 8642 tonnes de déchets déposés suivent une filière de valorisation**, recyclage ou réemploi. Plus de 3 000 tonnes de déchets verts auront été collectés puis transformés en près de 1 300 tonnes de compost sur la plateforme de compostage COVED de Saint Sulpice.



Les déchets acceptés en déchetterie



Outre ces déchets principaux, les déchetteries captent aussi des gisements plus anecdotiques comme les capsules Nespresso (plus de 1 450 kg en 2016 soit environ 120 000 capsules) ou les cartouches d'imprimantes (207 kg). Elles captent aussi des déchets dangereux des ménages qui nécessitent des traitements adaptés pour en réduire la toxicité (peintures, produits de jardinages, etc).

Nombre d'habitants desservis =		35595			
Déchets dangereux	Repreneurs	Tonnages* expédiés année n	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Tonnages* expédiés année n-1	Variation n/n-1
Piles	COREPILE	2,65	0,07	2,42	9%
Huile moteur	SOCODELI	12,69	0,36	14,31	-13%
Batteries et accumulateurs	DENGASC	13,42	0,38	7,60	77%
Tubes néons	RECYLUM	0,91	0,03	0,60	34%
Huiles végétales	SUD OUEST RECUPERATION	2,73	0,08	3,38	-24%
Peintures vernis colles	TRIADIS	12,35	0,35	14,34	-16%
Divers produits du jardinage et du bricolage	TRIADIS	6,17	0,17	1,11	82%
DASRI	PARAMAT	172,2 kg		1150 litres	
	TOTAL	50,9	1,4	43,8	14%

Zoom D3E 2016	Bruges	Viguerie	Total		
Petits appareils ménagers	38,2	42,7	80,9	soit environ	32 360 appareils
Ecrans	30,9	24,7	55,6	soit environ	12 356 écrans plats
Gros appareils hors "froid"	53,7	49,5	103,2	soit environ	2 580 lave vaisselle
Gros appareils "froid"	23,7	21,3	45	soit environ	1 000 réfrigérateurs



Bilan des tonnages collectés en déchetterie

	SICTOM 2016	Rappel 2015	Evolution
Déchets Verts	86,1 kg/hab/an	80,2 kg/hab/an	+7,4 %
Déchets dangereux	1,4 kg/hab/an	1,2 kg/hab/an	+ 16,7 %
Inertes	54 kg/hab/an	52 kg/hab/an	+ 3,8 %
Autres flux non inertes	102,5 kg/hab/an	98,9 kg/hab/an	+ 3,6 %
TOTAL	244 kg/hab/an	232,3 kg/hab/an	+ 5 %

Bilan des tonnages collectés (DMA*)

	SICTOM 2016	Rappel 2015	Evolution	Moyenne nationale
OMR	228,8 kg/hab/an	235 kg/hab/an	- 2,6 %	269 kg/hab/an
Recyclables	84,4 kg/hab/an	85,5 kg/hab/an	- 1,3 %	76 kg/hab/an
Déchets des déchetteries	244 kg/hab/an	232,3 kg/hab/an	+ 5 %	
TOTAL DMA	557,2 kg/hab/an	552,8 kg/hab/an	+ 0,8 %	
TOTAL NON INERTES	503,2 kg/hab/an	500,8 kg/hab/an	+ 0,5 %	573 kg/hab/an

*DMA = Déchets Ménagers et Assimilés = déchets collectés à domicile + déchets des déchetteries

Prévention des déchets ménagers et assimilés

Cette section a pour objectif de comparer les productions de déchets de l'année à celles de 2010 qui sert de base de comparaison dans le cadre de la loi sur la transition énergétique pour une croissance verte.

	SICTOM 2016	SICTOM 2010	Evolution
OMR	228,8 kg/hab/an	257 kg/hab/an	- 11 %
Recyclables	84,4 kg/hab/an	81,5 kg/hab/an	+ 3,6 %
Déchets des déchetteries	244 kg/hab/an	152 kg/hab/an	+ 60,5 %
TOTAL DMA	557,2 kg/hab/an	490,5 kg/hab/an	+ 13,6 %
TOTAL NON INERTES	503,2 kg/hab/an	487,4 kg/hab/an	+3,2 %

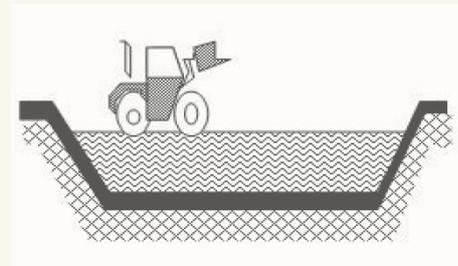
Le SICTOM est engagé depuis 2009 dans un programme ambitieux de prévention des déchets. Pour réduire les productions de déchets de chaque usager diverses actions ont été mises en place :

- Compostage domestique des déchets fermentescibles ménagers avec près de 30% des foyers équipés.
- Compostage grande capacité en collèges : 4 établissements équipés et près de 15 tonnes détournées chaque année.
- Opération STOP Pub pour limiter les papiers et prospectus, près de 20 % des foyers équipés (il n'y en avait que 5 % en 2008).
- Location de gobelets réutilisables pour les manifestations locales, plus de 18 468 gobelets loués en 2016 et 1 225 tasses.



Traitement des déchets ménagers

Flux OMR
Flux non valorisables déchetterie



Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux - Bioréacteur des Bruges à Lavaur.
Exploitant : Société COVED

Flux Emballages recyclables
hors verre
Flux cartons de déchetterie



Centre de tri de Labruguière
Exploitant : TRIFYL

Flux Déchets Verts de déchetterie
et municipaux



Plateforme de compostage de Montauty à St Sulpice
Exploitant : Société COVED

Le bioréacteur des Brugues à Lavaur

Le bioréacteur des Brugues à Lavaur est la propriété du SICTOM de la Région de Lavaur qui en a délégué l'exploitation à la société COVED via une Délégation de Service Public jusqu'en 2020. Ce centre reçoit l'ensemble de nos déchets non valorisables, ceux des entreprises locales, des divers services municipaux et des tonnages extérieurs gérés directement par la COVED. Cette installation est autorisée à recevoir 75 000 tonnes de déchets par an. Exceptionnellement le site a été autorisé par l'administration (CODERST) à dépassé ce tonnage pour l'année 2016 en raison d'un excédent de déchets professionnels.

Les déchets réceptionnés sur le bioréacteur des Brugues en 2016

	Origine déchets	Tonnage enfoui en 2016	% du total	Tonnage N-1	Evolution N/N-1	Tonnage 2010	Evolution N/2010
SICTOM	Ordures Ménagères	8146	10,45%	8269	-1,49%	8134	0%
	Refus de tri	209	0,27%	180	16,11%	182	15%
	Déchetteries et ECB	2656	3,41%	2712	-2,06%	1888	41%
	Déchets municipaux	638	0,82%	652	-2,15%	1015	-37%
	Clients SICTOM	984	1,26%	893	10,19%	1551	-37%
	COVED	65338	83,80%	57566	13,50%	52728	24%
	Total	77971		70272	10,96%	65498	19%

CET DES BRUGUES	Tonnage 2016	CET DES BRUGUES	Tonnage 2016
Ordures ménagères	20 112	Dechets Tarn et Garonne	3 536
D.I.B	2 568	Dechets Tarn	30 215
Encombrants	10 242	Déchets Haute Garonne	30 314
Refus de Tri	36 345	Hérault	13 327
Terres et boues	8 704	Aveyron	580
TOTAL CET	77 971	TOTAL CET	77 971

Mode de traitement : enfouissement avec valorisation énergétique et cogénération

En 2016 le moteur a fonctionné 95 % du temps et produit 7 879 975 Kw soit l'équivalent des besoins électriques de 1500 familles.



Le centre de tri des emballages ménagers de Labruguière.

Le centre de tri Trifyl de Labruguière reçoit l'ensemble du flux emballages ménagers collectés à domicile hors verre. Ce centre procède au tri des divers flux, les met en balles et procède à leur expédition vers les divers centre de recyclage. Il est à noter que les emballages à recycler collectés auprès des commerces sont directement envoyés vers les usines de recyclage et ne transitent pas par ce centre de tri (191 tonnes en 2016) quant au verre ménager il est directement livré à la Verrerie Ouvrière d'Albi (VOA) soit 1071 tonnes en 2016.

Tonnages expédiés vers le
centre de tri en 2016

1 934 tonnes



Sur les 1 934 tonnes envoyées vers ce centre de tri en 2016, plus de 1900 ont été expédiées vers les repreneurs (ou centre d'enfouissement pour les refus) et nos stocks ont été vidés car en 2015 le centre de tri avait tardé sur les livraisons de fin d'année ce qui avait eu des repercussions négatives sur nos performances et nos soutiens Eco Emballages. Afin d'éviter que cela ne se reproduise nous avons travaillé en amont pour travailler ces stocks au plus juste. La différence de 79 tonnes entre les entrants et les sortants correspond à la freinte du centre de tri, à savoir les pertes de produits liées au process. Pour 2016 cette freinte est de 4 % contre 7% l'an passé.

La plateforme de compostage

La plateforme de compostage des déchets verts se situe à Saint Sulpice et elle est exploitée par la société COVED.

Déchets verts issus
des déchetteries

3 065 tonnes

Déchets verts issus
des services
municipaux

410 tonnes



Indice de réduction des quantités de déchets

La loi sur la transition énergétique pour une croissance verte fixe des objectifs importants de réduction des déchets enfouis à l'horizon 2020 et 2025. Aussi, il est désormais obligatoire de présenter annuellement nos tonnages enfouis en comparaison à l'année de référence 2010.

	Origine déchets	2016		2010 - année de référence de la loi sur la transition énergétique pour une croissance verte LTECV			
		Tonnage enfoui en 2016	Déchets enfouis en Kg par habitant	Tonnage 2010	Evolution N / 2010	Déchets enfouis en Kg par habitant	Evolution N / 2010
2016	Ordures Ménagères	8146	229	8134	0%	257	-11%
	Refus de tri	209,5	6	182	15%	6	2%
	Déchetteries et ECB	2656	75	1888	41%	60	25%
	Déchets municipaux	638	18	1015	-37%	32	-44%
	Clients SICTOM	984	28	1551	-37%	49	-44%
	Total	12633,5	355	12770	-1%	403	-12%

En valeur absolue nos tonnages enfouis depuis 2010 sont donc en baisse de seulement 1 % mais ceci s'explique par la forte progression de population sur la même période. Aussi, il est indispensable de comparer les déchets enfouis par habitant. Cette comparaison montre que depuis 2010 la réduction est de 12% sur ces tonnages envoyés à l'enfouissement. Rappelons que la loi LTECV prévoit une réduction de cet enfouissement de 30 % en 2020 et de 50 % en 2025.



Taux global de valorisation matière

SYNOPTIQUE PRESENTE PAR FLUX de DECHETS						
Flux de déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés et/ou traités	->	Destination des déchets collectés	Tonnages entrants	Modes de traitement des déchets ménagers
OM résiduelles	PAP	8 146 t	->	UIOM de...	0 t	Taux de collecte en vue d'une valorisation*
				CET de...	8 146 t	
Verre	AV	657 t	->	Repreneurs spécifiques	1 071 t	44%
	PAP	414 t				
Emballages hors verre			->	Centre de tri de...	1 725 t	matière par recyclage 3 788 t 19%
		1 725 t				
	refus	209 t		CET	209 t	
Déchets verts			->	PF compostage de...	3 065 t	organique par compostage 3 065 t 15%
	Déchetterie	3 065 t				
Encombrants (hors gravats et DV)	Déchetterie	3 648 t	->	UIOM de...	0 t	Enfouissement 10 802 t 54%
				CET de...	2 656 t	
				Repreneurs spécifiques	992 t	
Gravats	Déchetterie	1 929 t	->	Valo interne	1 929 t	Autres traitements 1 980 t 10%
				Repreneurs spécifiques	0 t	
Déchets dangereux	Déchetterie	51 t	->	Repreneurs spécifiques	51 t	
		19 844 t			19 844 t	

* avec gravats

Modalités d'exploitation du service public

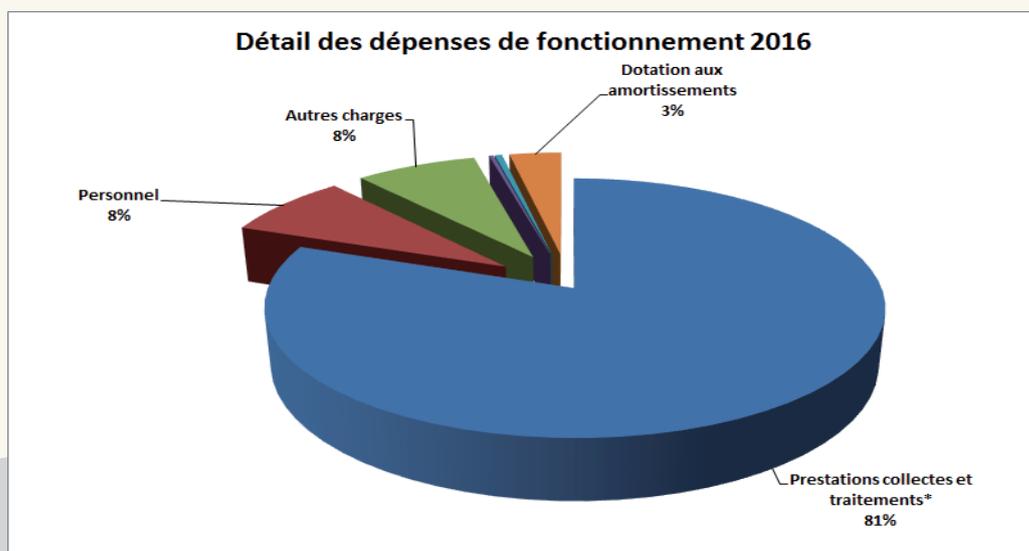
Le service public est géré à la fois en régie directe pour ce qui concerne les déchetteries et en Délégation de Service Public pour les collectes et le traitement (enfouissement et tri des emballages).

Dépenses annuelles

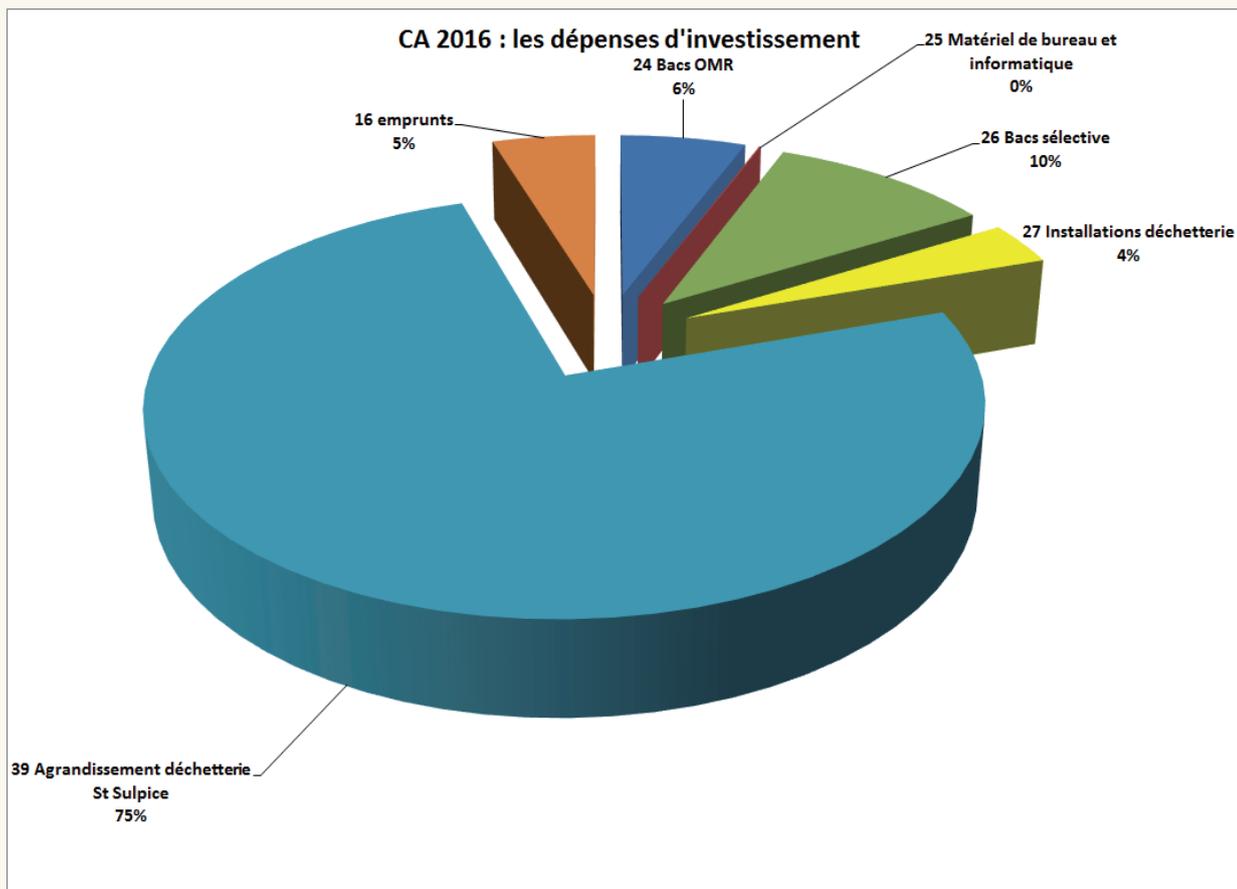
Depuis près de 10 ans le SICTOM dispose d'une gestion comptable analytique par flux métier. Cette gestion permet une lecture claire et une appréciation précise et directe des coûts liés à chacune de nos activités.

Chapitre de dépense	CA 2016
Prestations collectes et traitements*	2 759 330,54
Personnel	271 346,90
Autres charges	259 194,33
Charges financières	9 313,62
Charges exceptionnelles et divers	15 384,40
Dotations aux amortissements	110 850,85
Virement section d'investissement	0
<i>*dont COVID 2 734 000 €</i>	

Les dépenses de fonctionnement 2016



	CA 2016
Bacs OMR	38625,91
Matériel de bureau et informatique	564
Bacs sélective	68300,28
Installations déchetterie	22537,2
Agrandissement déchetterie St Sulpice	495152,94
emprunts	31717,48



Aides et soutiens

Le SICTOM reçoit des aides et des soutiens de divers éco organismes. Ces soutiens sont destinés à compenser les dépenses engagées pour la gestion de certains déchets :

Organisme	Soutiens 2016 en €	Motif
ECO EMBALLAGES	280 433	Soutien tri des emballages
ECOFOLIO	27 372	Soutien tri des journaux magazines
ECO MOBILIER	7 498	Soutien mobilier déchetterie
OCAD3E	22 054	Soutien lampes et électroménager déchetterie
ADEME	2 334	Soutien prévention compostage

Total 2016 des aides et soutiens : 339 691 €

La redevance spéciale

Le SICTOM a mis en place la redevance spéciale auprès de tous les gros producteurs dont elle assure la collecte des déchets assimilés. Il s'agit d'entreprises privées ou de collectivités, établissements publics qui produisent des quantités importantes de déchets.

NOM DE LA STRUCTURE	REDEVANCE SPECIALE 2016 EN €
MAISON ACCUEIL LUCIE NOUET	3 043
HOPITAL DE LAVAUUR	46 041
CENTRE DE DETENTION DE ST SULPICE	6 086
CENTRE JEUNESSE PLEIN AIR	10 651
CCAS ST SULPICE - GOURGUES	3 120
FOYER LOGEMENT CHEZ NOUS	6 086
MC DONALD LAVAUUR	5 400
INTERMARCHE BUZET	3 724
COLLEGE ST JEAN ST SULPICE	1 053
PRISON POUR MINEURS LAVAUUR	3 043
LYCEE LAS CASES LAVAUUR	4 213
COLLEGE DES CLAUZADES LAVAUUR	4 213
COLLEGE PIERRE SUC ST SULPICE	1 522

Total 2016 des redevances spéciales : 98 195 €



Produits des droits d'accès au centre d'enfouissement

Le SICTOM gère en régie directe les dépôts de certaines entreprises locales mais aussi des communes les plus importantes de son territoire.

REDEVABLE	DROITS D'ACCES AU CENTRE D'ENFOUISSEMENT 2016 EN €
MAIRIE DE LAVAU	36 969
MAIRIE DE ST SULPICE	25 082
MAIRIE DE COUFFOULEUX	755
MAIRIE DE LABASTIDE ST GEORGES	339
DIVERS PROFESSIONNELS	105 780

Total 2016 des droits d'accès : 168 925 €

Recettes d'exploitation

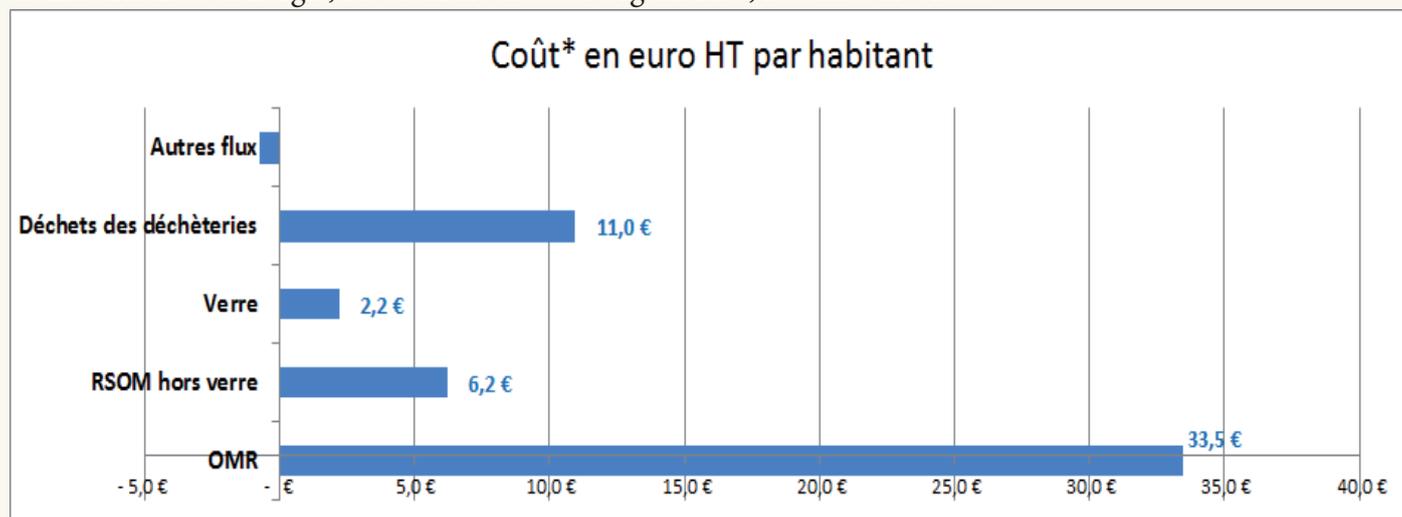
	Recettes 2016 en €
Vente de bacs et de composteurs	8 884
Revente Journaux magazines	29 703
Revente plastiques, alu, acier	86 717
Revente fer et batteries de déchetterie	14 613
Revente verre ménager	30 193

Total 2016 recettes exploitation : 170 110 €

Les coûts aidés et leur évolution

Les coûts aidés (hors TVA) sont les coûts utilisés par l'ADEME pour la plupart des analyses et études nationales. Ils sont issus des matrices ComptaCoût elles aussi mises en place et contrôlées par l'ADEME.

Ce coût aidé correspond à l'ensemble des charges de gestion des déchets desquelles sont déduites les ventes de matériaux et d'énergie, les soutiens des éco-organismes, les aides diverses.



Flux collectés	Votre collectivité	France - Milieu Mixte à dominante rurale
OMR	33,5 €	47,0 €
RSOM hors verre	6,2 €	5,0 €
Verre	2,2 €	1,0 €
Déchets des déchèteries	11,0 €	24,0 €
Autres flux	0,8 €	3,0 €
Tous flux	52,1 €	80,0 €

Le coût payé par les usagers du SICTOM en 2016 est 35 % inférieur à la moyenne nationale.

OMR : Ordures ménagères résiduelles

RSOM hors verre : Recyclables secs des ordures ménagères hors verre

